



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 9 novembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
Tel : 03 87 34 34 22

**Monsieur le Maire
Mairie de Thionville
Rue Georges Ditsch
57100 Thionville**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création d'ouvrages souterrains à Thionville - N°57-2020-00361
Recevabilité

RÉF. : DDM\Dossiers instruits_en cours\Forage\Thionville\2020 TOTAL MARKETING FRANCE

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la création d'ouvrages souterrains à Thionville.

Ce dossier a été déposé par : **TOTAL MARKETING FRANCE**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** et du **courrier de notification** en date du 09 novembre 2020

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER